

La Fabrique Abeille Assurances : 145 candidats et 50 projets à impact sélectionnés en région Centre-Ouest

Avec cette sélection de 50 projets en région Centre-Ouest effectuée par Ticket for Change sous le contrôle d'Abeille Assurances, le concours national La Fabrique Abeille Assurances entre dans une nouvelle phase. Cette année encore, les porteurs de projets innovants et à fort impact social et/ou environnemental de la région Centre-Ouest ont été au rendez-vous avec 145 dossiers déposés soit 45% de candidatures supplémentaires par rapport à l'édition précédente. Place maintenant à la sélection par le jury des 3 lauréats de la région.

Bois Colombes, le 27 juillet 2023

Lancée le 22 mai, la septième édition du concours a clôturé le 3 juillet dernier sa première phase : le recueil de candidatures. Résultat : **sur le plan national ce sont 860 projets déposés** en un mois et demi contre 700 l'année dernière, soit une augmentation notable de 23%. Avec ses 145 candidatures enregistrées cette année, **la région Centre-Ouest représente 17% du total des projets déposés sur le plan national**. Ce sont aussi 45% de candidatures supplémentaires par rapport à l'année dernière dans la région.

À l'issue de cette phase de dépôts de candidatures, La Fabrique Abeille Assurances et son partenaire Ticket for Change, ont sélectionné 50 projets en lice pour faire partie des 3 lauréats régionaux qui seront soutenus à hauteur de 40.000 à 60.000 euros chacun à l'issue de la sélection finale.

➤ **Un foisonnement de solutions engagées au cœur des enjeux environnementaux et sociaux**

Pour candidater à cette septième édition de la Fabrique Abeille Assurances, les projets ont dû s'inscrire dans une des quatre thématiques suivantes : Environnement et énergie ; Lien social et citoyenneté ; Handicap, santé et alimentation ; Emploi et formation.

Et cette année, quand on parle d'impact en région Centre-Ouest cela rime particulièrement avec environnement, santé et inclusion. En effet sur l'ensemble des 145 projets déposées, 38% sont en lien avec l'environnement et l'énergie ; 26% aequo avec « les enjeux sociaux et la citoyenneté » et « le handicap, la santé et l'alimentation ». Arrive ensuite « l'emploi et la formation » avec 10%.

➤ **Entreprises et associations font cause commune pour développer des projets à impact positif**

Quels sont les points communs entre les entreprises et les associations ? A priori très éloignées, ces deux types d'organisations ont en commun de déployer des trésors d'inventivité et de pragmatisme pour développer des services et produits à impact positif pour identifier et donner vie à la société et l'environnement.

Sur les 50 projets sélectionnés, le statut « d'entreprise » représente 52% quand celui « d'association » représente 40% des dossiers reçus.

➤ **Rendez-vous en septembre pour connaître les 3 lauréats**

Les 13 et 14 septembre prochain, le jury coorganisé avec La Ruche, désignera les trois gagnants de la région Centre-Ouest. Le premier remportera 60 000 euros tandis que les projets classés en deuxième et troisième position se verront attribuer un montant de 40 000 euros.

Le jury régional sera composé de personnalités qualifiées et expert(e)s reconnues tels que des entrepreneurs, des personnalités expertes de l'entrepreneuriat social et du développement durable, des personnalités médiatiques et investies dans le monde de l'entrepreneuriat, des représentants de réseaux d'entrepreneurs, des collaborateurs/collaboratrices et agents généraux Abeille Assurances ainsi que des gagnant(e)s des éditions précédentes de La Fabrique Abeille Assurances. Les projets seront évalués selon les quatre critères suivants :

- L'entrepreneur (présentation, cohérence de son projet, capacité à fédérer) ;
- La solution proposée, l'utilité du projet démonstration de son caractère innovation et son impact ;
- La crédibilité économique du projet.
- Les perspectives de développement

S'en suivra **Le Prix du public Abeille Assurances par Le Média positif**, qui permettra à toute personne qui souhaite prendre part au concours de s'exprimer en attribuant un vote à son projet favori parmi les lauréats et lui permettre de percevoir une dotation supplémentaire.

CONTACTS PRESSE

Agence Convictions

- **Agnès Vieu** – 06 62 89 34 56 – avieu@convictions.fr
- **Esther Joubert** – 06 75 33 16 25 – ejoubert@convictions.fr

À propos de Abeille Assurances

Compagnie majeure de l'assurance en France forte de 4200 collaborateurs et de 170 ans d'expérience, Abeille Assurances dispose d'une gamme étendue de produits et services d'assurance, de protection, d'épargne et de retraite à destination de plus de 3,1 millions de clients. Abeille Assurances propose ainsi ses produits à travers une approche multicanale adaptée aux besoins des clients : un réseau de distribution implanté sur l'ensemble du territoire français (1000 agents généraux, 1630 courtiers, 90 conseillers Epargne Actuelle), une banque patrimoniale (UFF avec 25 agences en France et près de 1 000 collaborateurs) et une distribution via le canal Direct avec 185 conseillers téléphoniques (dont Eurofil).

Abeille Assurances est par ailleurs le partenaire historique de l'AFER, la première association d'épargnants en France (avec près de 754 000 adhérents).

Plus d'informations sur abeille-assurances.fr